

ANNECY, LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

VIE INSTITUTIONNELLE

Education et culture au centre des décisions du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Réunie en séance publique ce lundi 07 novembre, l'Assemblée départementale, sous la présidence de Martial Saddier, s'est notamment prononcée en faveur d'aides culturelles.

▪ Culture/Patrimoine

- **2,7 M €** à la Commune de de Paray-Vieille-Poste pour l'acquisition du Centre de Vacances dénommé « les Mélèzes »

- **4,4 M €** à la Commune de Thonon-les-Bains pour l'acquisition du Château du Petit-Montjoux.

- **200 000 €** à la Commune de Sevrier pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment lui appartenant afin de créer un nouveau local pour sa bibliothèque ; **500 000 €** à la Commune de Morzine pour son projet de transformation de la Maison du Bourg en musée et **1,8 M €** à la Commune de Seyssel pour la création d'un pôle culturel et touristique autour de la batellerie au sein de la Maison du Haut-Rhône.

- **153 500 €** à 27 structures haut-savoyardes afin de leur permettre de maintenir leurs activités après la crise sanitaire dans le cadre du plan d'accompagnement.

- **500 000 €** à 9 sociétés d'animations dans le cadre du fonds de soutien aux œuvres d'animation permettant de soutenir la production de série d'animation TV, de courts-métrages et de longs métrages de cinéma d'animation.

- **780 200 €** à différentes communes et **97 800 €** à quatre particuliers ou associations qui mènent des opérations de restauration du patrimoine historique dans le cadre du plan départemental de préservation et de valorisation des patrimoines, adopté en 2020.

- **90 300 €** à huit organismes pour l'acquisition d'instruments de musique et de partitions par des écoles de musique et batteries fanfares / orchestres d'harmonie dans le cadre du nouveau dispositif d'aide.

▪ Education

- Lancement de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération de construction d'un collège y compris de ses installations sportives sur la commune de Thonon-les-Bains, site du « lac Noir ». Le coût estimatif de l'opération s'élève à 40,2 M €, auxquels s'ajoutent 2,2 M € pour les acquisitions foncières.

- **300 000 €** versés aux 43 collèges publics pour inciter à l'achat local (produits d'origine de la Haute-Savoie et/ou de marque de territoire Savoie Mont-Blanc et/ou dans un rayon de 100 km de distance autour de l'établissement) dans les restaurants scolaires.

▪ **Routes**

- **156 150 €** à la Commune de Sallanches pour l'aménagement d'une voie verte route de l'Arve aux abords du collège du Verney.

- **Bilan de la concertation pour la mise à 2x2 voies de la RD 903 entre l'A40 à Findrol et l'échangeur des chasseurs** : la majorité des contributions montrent des avis favorables ou des demandes de précisions, des questions sans réelle opposition au projet.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)